

## *Vers des élections anti-européennes ?*

Vincent de Coorebyter

**L**es élections du 25 mai 2014 retiennent surtout l'attention, en Belgique, par le cumul des scrutins – au niveau du pouvoir fédéral, des régions et des communautés – et par la perspective d'un nouveau succès de la N-VA. Elles pourraient pourtant se singulariser à un autre titre : ce sera également un jour d'élections européennes, et pour la première fois l'Europe pourrait constituer un des enjeux majeurs de la campagne.

Nous sommes habitués, en Belgique comme dans d'autres pays, à ce que les élections européennes passent inaperçues. Quand elles sont couplées avec un scrutin national ou local, c'est ce dernier qui retient l'attention. Quand elles sont organisées isolément, elles constituent souvent l'occasion d'émettre un vote-sanction contre le gouvernement national, comme si elles ne formaient qu'un scrutin intermédiaire entre deux élections plus importantes. C'est cela qui pourrait changer en 2014, en Belgique comme ailleurs : il ne serait pas étonnant que l'on vote spécifiquement pour l'Europe – ou, plus exactement, contre elle.

Jusqu'ici, l'Union se plaignait de n'intéresser presque personne dans les pays où le projet de construction européenne était bien accepté, c'est-à-dire dans la plus grande partie du continent. Elle constituait un cadre devenu familier mais qui restait mal connu, qui ne suscitait pas la curiosité, dont on appréciait ou redoutait certains effets concrets – surtout l'espace Schengen et la création de l'euro –, mais dont l'action n'était que vaguement évaluée par les citoyens, ralliés sans trop de conviction à l'idée que l'Europe garantit notre prospérité. Désormais, la situation est doublement inversée : l'Europe attire l'attention par elle-même parce que, de protectrice, elle apparaît de plus en plus comme une menace.

La crise financière déclenchée à l'automne 2008 a été déterminante à cet égard, non pas parce que l'Europe a dû multiplier les sommets de la dernière chance pour sauver ses banques et sa monnaie, mais parce qu'elle ne s'est pas limitée à répondre sur le terrain technique auquel on l'identifiait généralement.

Pour le citoyen lambda, l'Europe constituait jusque-là un cadre global, un espace d'ouverture – en particulier des frontières – au sein duquel étaient menées des politiques sectorielles dont seuls les spécialistes connaissaient les effets, que ce soit en matière de pêche, d'agriculture ou de libéralisation des services publics. Cette image était partielle, tronquée, et ignorait l'existence d'authentiques politiques européennes dans le domaine économique. Mais ces politiques n'étaient pas comprises parce qu'elles se dotaient de dénominations ésotériques, qu'elles restaient fondées sur l'autodiscipline

des États et qu'elles laissaient la fiscalité, la fixation des salaires, les conditions de travail et la sécurité sociale aux mains des gouvernements nationaux. Les polémiques autour des insuffisances du Pacte de stabilité et de croissance ou de la rationalisation des stratégies de coordination économique restaient une affaire de spécialistes.

En 2004-2005, le projet de directive Bolkestein sur les services et les référendums sur le projet de traité constitutionnel européen ont ouvert une première brèche : l'orientation libérale de l'Europe a été mise en procès par une partie de l'opinion, avant que la contestation ne s'érode sous l'effet de la révision de ces textes. Aujourd'hui, la donne a changé : c'est la politique européenne comme telle qui est au cœur des préoccupations des citoyens, en particulier en matière budgétaire.

La volonté de créer une véritable gouvernance économique européenne, indéfiniment répétée pendant des années, est enfin prise au sérieux, mais son image s'est modifiée. Jusqu'à l'accord pour un pacte budgétaire scellé fin 2011, l'idée de gouvernement économique européen apparaissait comme un mélange de bon sens et d'utopie. De bon sens, dans la mesure où l'Europe possédait déjà un marché et, pour une majorité d'États, une monnaie unique ; d'utopie, dans la mesure où chaque pays tenait à préserver sa souveraineté en matière de budget, de fiscalité ou de politique salariale et sociale. Désormais, la gouvernance économique européenne est devenue une réalité aux yeux des citoyens, mais aussi, pour une partie d'entre eux, une source d'inquiétude : les plans d'austérité imposés à toute une série de pays, que ce soit en échange d'une aide européenne ou à leur propre initiative, sont devenus le symbole de la gouvernance économique commune avant même que celle-ci ait été réellement mise en place. De floue, l'image de la politique européenne est devenue trop nette : avec l'intransigeance allemande pour symbole, l'Europe n'est plus une mère protectrice mais un père fouettard, en tout cas pour ceux qui, vivant dans une situation précaire, ne peuvent pas partager les objectifs de rigueur budgétaire qu'elle s'est fixée et qui s'imposent désormais dans l'ordre juridique des États membres.

La Commission européenne ne semble pas avoir pris la mesure de ce changement. Le regard porté sur l'Europe s'est politisé, la priorité donnée à la réduction des déficits publics est contestée par une majorité d'économistes, les plans d'austérité sont dénoncés dans la rue et ont déjà débouché sur des crises politiques aiguës en Grèce et en Italie. Dans ce contexte, la Commission pourrait veiller à ne pas effaroucher les citoyens et à ne pas donner l'impression que l'Europe veut dicter sa loi aux États. Or c'est l'inverse qui s'observe.

Francis Delpérée a créé la surprise, il y a quelques semaines, en critiquant les recommandations de la Commission invitant le Royaume-Uni à revoir sa politique du logement, la Slovénie son système de santé et la Belgique son régime de retraite et de prépension, matières qui ne sont pas de la compétence de l'Union européenne. La réponse, juridique, ne s'est pas fait attendre : la Commission n'impose rien, elle se borne à émettre des recommandations qu'il appartient aux États de suivre ou non. Mais, dans un contexte déjà anxiogène, c'est bien le message politique et non la nuance juridique qui l'emporte. Par la voix de José Manuel Barroso, l'Europe paraît obsédée par la réduction des déficits publics et semble faire bon marché, non seulement de l'autonomie des États, mais aussi et surtout des politiques sociales menées par ces États, qui sont la cible la plus visible de ses recommandations – qu'elles soient ou non impulsées par les États eux-mêmes à travers le Conseil.

De même, l'interview de Barroso à l'*International Herald Tribune*, le 17 juin, dénonçant l'archaïsme des défenseurs de l'exception culturelle dans le cadre des négociations de libre-échange entre l'Europe et les États-Unis traduit un surprenant manque de sens politique. Qualifier les partisans de l'exception culturelle de « réactionnaires » au motif qu'ils « ne comprennent pas les bénéfices qu'apporte la globalisation » revient à tenir un discours hautement politique sous couvert d'une évidence technocratique : c'est faire le choix d'un certain type de mondialisation au détriment des autres, et agiter un chiffon rouge sous le nez des détracteurs de l'Europe puisque celle-ci venait, le 14 juin, de s'entendre sur un cadre de négociation excluant l'audiovisuel des projets de libre-échange avec les États-Unis.

L'Europe sociale est mise au service de l'économie, la politique européenne de lutte contre le réchauffement climatique se heurte à de fortes résistances, l'harmonisation fiscale mettra des années à se mettre en place, l'Union ne manifeste aucune volonté d'élaborer un vaste plan de relance via les infrastructures ou les investissements. Si elle poursuit sur cette voie, elle n'évitera pas d'être jugée, en mai 2014, sur les avantages et les inconvénients de sa pente la plus manifeste, la poursuite de la libéralisation et la priorité accordée à la rigueur. Cela pourrait déboucher, par exception, sur des élections européennes à haute tension, dont l'objet premier sera de savoir si une autre politique commune est possible.

Cet article a été publié dans : *Le Soir*, 27 juin 2013, p. 13.

Pour citer cet article dans son édition électronique : Vincent DE COOREBYTER, « Vers des élections anti-européennes ? », *Les analyses du CRISP en ligne*, 27 juin 2013, [www.crisp.be](http://www.crisp.be).